



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

11 juin 2020

L'AMF publie une étude sur les opportunités et les risques du marché des indices financiers

Cette étude dresse un panorama du marché des indices financiers, dont l'influence est profonde sur le fonctionnement des marchés. Elle analyse le fonctionnement d'une industrie qui continue de croître avec près de 3 millions d'indices dans le monde.

Répondant à une demande croissante, l'industrie des indices est très concentrée. Trois acteurs mondiaux cumulent 71 % de part de marché et présentent une capacité d'innovation importante. A travers cette étude, l'Autorité des marchés financiers (AMF) évalue deux principaux types de risques : des risques pour le fonctionnement des marchés, et le cas échéant la stabilité financière, et des risques liés à un défaut de concurrence et à ses impacts sur la protection des investisseurs.

Concernant les risques pour le fonctionnement des marchés, l'étude démontre que le développement des fonds indiciels et contrats à termes sur indices transforme l'écosystème et la structure des marchés, à commencer par ceux des actions et des dérivés cotés. Les processus de formation des prix et de la liquidité de marché sont profondément changés. L'étude signale notamment l'effet croissant des rééquilibrages (changements de composition) des indices, les risques opérationnels comme la cybercriminalité, et ceux d'amplification des chocs sur les marchés à terme.

L'étude souligne en particulier les problématiques de manque de transparence suivantes :

- Traduisant un défaut de concurrence, l'offre est souvent groupée avec des services de fourniture de données, ce qui limite la capacité de comparaison tarifaire.
- La frontière entre indice et gestion d'actifs s'amenuise, les indices concernés intégrant de plus en plus de règles de gestion et de marges de discrétion. Ceci accroît aussi les risques de conflit d'intérêts.
- Dans un contexte d'innovation accélérée, il devient difficile pour les investisseurs d'évaluer ce que représentent les indices et de comprendre leurs méthodologies. C'est le cas en particulier des indices de stratégie, smart beta, ESG et obligataires qui peuvent cumuler plusieurs stratégies de gestion.

L'étude formule plusieurs recommandations pour faciliter l'identification et les comparaisons d'indices, et les rendre plus intelligibles. En particulier, un recensement des indices commercialisés serait utile. Par ailleurs, l'AMF souligne les impacts sur les marchés des changements méthodologiques et rééquilibrages des indices. Dans le contexte de la crise sanitaire, certains producteurs d'indices ont reporté la recomposition d'indices, afin de ne pas perturber davantage les marchés. Cela soutient l'hypothèse de l'influence de ces recompositions sur les marchés, alors qu'un point de vigilance à l'avenir concerne par exemple l'investissement indiciel en obligations en cas de dégradation de notations des entreprises.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org>. URL = [https://www.amf-france.org]

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication

+33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

↳ Le marché des indices financiers : opportunités et risques

Mots clés

GESTION D'ACTIFS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

10 juin 2022

L'évolution du marché des fonds monétaires entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

09 juin 2022

Evaluation du caractère approprié et exécution simple dans la directive MIFID II: l'AMF applique les orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son appel à la mise en place d'une réglementation des fournisseurs de données, notations et services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02